

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

Cofinancé par
l'Union européenne



Avec le soutien de
la
Wallonie



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	DESCRIPTION GÉNÉRALE	4
	Les missions	4
	La composition des instances	5
	Les subventionnements	7
	L'équipe	8
3	AXE COORDINATION	9
4	AXE FORMATION	12
5	AXE RECHERCHE	13
6	AXE COMMUNICATION	14
7	PROJETS PARTENARIAUX	16
8	CHARGÉ DE PROJETS	20
9	ANCRAGE	21
10	CAPTEUR LOGEMENTS	29
11	RELAIS SANTÉ	32
12	CONCLUSION GÉNÉRALE	37

Introduction

L'année 2024 a été une période d'évolution et de belles réalisations pour le RSLux.

Les axes de travail se renforcent et se diversifient en fonction des subventions obtenues et des besoins du terrain. L'année a été marquée par les nombreux appels à projets et subventions facultatives (FSE+, Territoires zéro sans-abrisme, Nouvelles trajectoires pour le Housing First, SMAP, Dénombrement, Relais Santé, Capteur Logement, Chargé de projets)

La mise en place du Relais social apparait également comme un outil essentiel à la visibilité d'une précarité trop souvent laissée de côté. Son objectif est de remettre cette thématique au cœur du réseau et de mobiliser l'ensemble des ressources existantes. Cela ne peut évidemment se faire sans le soutien de la Région Wallonne dans la construction et la mise en oeuvre des projets.

Quelques moments marquants :

- L'engagement de 7 nouveaux travailleurs en 7 mois ;
- L'arrivée de la nouvelle coordinatrice du pôle Logement - Anchage en avril ;
- Le déménagement dans les nouveaux locaux en juin ;
- La reprise de l'activité du Relais Santé en août ;
- La reprise de l'activité du capteur logement en octobre ;
- 41 personnes accompagnées, sur l'ensemble de la province, par l'équipe Anchage depuis le 1er septembre 2023 ;
- 58 personnes différentes ont été rencontrées par Emmanuel, l'infirmier du Relais Santé depuis septembre ;
- 43 personnes ont été suivies par Sarah, la psychologue du Relais Santé depuis août ;
- L'évolution des projets du RSLux (Housing Led, LAMA, Capteur logements, SMAP, Territoire zéro sans-abrisme, ...) ;
- Le développement et la mise en place de nouveaux projets avec nos partenaires (hébergements d'urgence, accompagnement des personnes sortant d'institutions, logements inoccupés, habitats légers, ...).

Le bénéficiaire étant au centre des interventions et des réflexions, certains événements, bien que parfois déstabilisants et impactants, ont poussé l'équipe du RSLux à sortir de sa zone de confort, à se remettre en question, à s'adapter et à adapter ses pratiques pour donner du sens à chacune des actions posées, toujours au bénéfice de la personne accompagnée.

Ces réussites n'auraient pas été possibles sans le soutien de nos partenaires tout au long de l'année.

Merci infiniment.

Pour l'équipe du RSLux
Sandrine CONRADT

Description générale

Le Relais social intercommunal de la province de Luxembourg (RSLux) a été créé en juin 2021 et financé pour la première fois en novembre 2021. Le RSLux désigne un réseau composé d'opérateurs publics et associatifs (44 en 2024) qui œuvre dans la lutte contre la grande précarité et l'exclusion sociale.

Le public cible est constitué de personnes en situation de grande précarité, en situation d'exclusion et/ou fortement désocialisées au point, dans certains cas, de ne pas être en capacité d'exprimer leurs besoins ; les personnes sans-abri ou mal-logées, les consommateurs de drogues ou personnes en lien avec la prostitution.

Les missions du Relais social sont régies par le code wallon de l'Action sociale et de la santé du 29 septembre 2011, ainsi que celui du code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la santé du 4 juillet 2013 et les arrêtés qui y sont liés.

◆ Les missions

Coordonner

- Mettre en relation des partenaires en vue d'améliorer les prises en charge des publics (intersectorialité). Il coordonne la concertation entre les services publics et privés, afin d'optimaliser les pratiques sociales ; échanges de pratiques ;
- Réaliser des projets partenariaux et soutien à la mise en place, voire le suivi et l'évaluation de ceux-ci.

Interpeller

- Interpeller les pouvoirs politiques ;
- Faire remonter les constats, manques et recommandations du terrain ;
- Porter les recommandations du réseau.

Observer

- Récolter les données qualitatives et quantitatives sur les phénomènes de sans-abrisme (Territoire zéro sans-abrisme) ;
- Recenser les données pour l'I.W.E.P.S. ;
- Dénombrer le sans-abrisme et l'absence de chez-soi ;
- Mettre en place des recherches thématiques en fonction des besoins du secteur (GT Hébergement d'urgence – Logements décents – Sécurité sociale de l'alimentation, ...) ;
- Evaluer les projets développés ;
- Etre un observatoire des causes de la précarité, du sans-abrisme et du sans chez-soi.

Communiquer -informer

- Centraliser les données et les partenaires ;
- Informer et sensibiliser les services sociaux et les usagers à la grande précarité et l'exclusion sociale ;
- Site internet, page facebook, newsletter, Linkedin.

Former

- Organiser des formations à destination des travailleurs sociaux ;
- Former et superviser les étudiants et les professionnels à la grande précarité et l'exclusion sociale (ULiège, Henallux, écoles secondaires, ...).

Développer - innover

- Financer des projets (Salut à toit – Miriam – Face à la précarité les migrants s'engagent – Pause-toit) ;
- Développer des projets innovants au cœur du réseau.

◆ Composition des instances

Le réseau se compose d'opérateurs publics et privés qui œuvrent dans la lutte contre la grande précarité. Plusieurs secteurs sont représentés tels que les CPAS, l'insertion sociale et professionnelle, l'hébergement, la santé, la santé mentale, le logement, l'aide à la jeunesse, etc.

En 2024, le réseau se composait de 44 partenaires. Tous les partenaires du réseau sont signataires de la charte et font partie de l'Assemblée Générale.

► Assemblée générale

Secteur Public	Gouvernement Wallon C.P.A.S. de Bastogne C.P.A.S. de Vielsalm C.P.A.S. de Fauvillers C.P.A.S. de la Roche-en-Ardenne C.P.A.S. de Marche-en-Famenne C.P.A.S. de Arlon C.P.A.S. de Virton C.P.A.S. de Sainte-Ode C.P.A.S. de Meix-devant-Virton C.P.A.S. de Hotton C.P.A.S. d'Erezée Administration communale de Bastogne Administration communale de Vielsalm Administration communale de Fauvillers Province de Luxembourg Vivalia	Lambert Eric Burnotte Annick Collas Marie-Françoise Chevigne Daniel Bastin Laurence Van de Schoor Laurence Bernard Linda Focant Laurence Mormont Yvan Schiltz Nicolas Hansen Sébastien Welschen Frédéric Deblire Elie Toussaint Sylvie De Mul Stéphan Sonnet Malika
Secteur Associatif	Service provincial de santé mentale ODAS Coordination Solaix Centre Régional d'intégration Lux Centre d'action laïque Le Miroir Vagabond La Croix-Rouge de Belgique Beho Nord Sud Connect La Maison du Pain Soleil du Cœur Le 210 – La Moisson Le Tremplin Banalbois Soleil d'hiver Agence immobilière sociale Nord Luxembourg ESPAS AID Habilux La Trève L'Archipel Coordination Luxembourg Assuétudes ProxiRélux Plateforme de concertation en santé mentale Espace P Mobilise Toit Logésud Service de prévention de l'aide à la jeunesse DEFITS Centre d'accueil Belle-vue Nature Attitude	Danloy Isabelle Sainlez Marie Henry Claudine Delogne Hélène Pelzer Yasmine Brenez Cécile Leblanc Laurence Butoyi Louis-Marie Burgraff Marie-Agnès Lefort Mathieu Kinif Joël Collon Diego Iachini Ingrid Kergenmeyer Hélène Gérard Stéphane Hélène Kergenmeyer Mernier Anne Philippe Marie Rauch Nièvès Latour Estelle Grandjean Claire Boelen Benjamin Laffineur Nathalie Dabour Morgan Nothomb Martine Gisquet Dominique Waerts Christel Huens Véronique

► Organe d'administration

Secteur Public	Gouvernement Wallon C.P.A.S. de Bastogne C.P.A.S. de Vielsalm C.P.A.S. de Fauvillers C.P.A.S. d'Arlon Administration communale de Bastogne Administration communale de Vielsalm Administration communale de Fauvillers Province de Luxembourg Vivalia	Lambert Eric Burnotte Annick Collas Marie-Françoise Chevigne Daniel Bernard Linda Welschen Frédéric Deblire Elie Toussaint Sylvie De Mul Stéphan Sonnet Malika
Secteur Associatif	Service provincial de la santé mentale Solaix Soleil du Cœur Le 210 – La Moisson Le Tremplin Banalbois AID Habilux La Trève L'Archipel ProxiRélux Agence immobilière sociale Nord Luxembourg La maison du pain Soleil d'hiver Croix-Rouge	Danloy Isabelle Henry Claudine Lefort Mathieu Kinif Joël Collon Diego Iachini Ingrid Mernier Anne Philippe Marie Latour Estelle Gérard Stéphane Burgraff Marie-Agnès Kergenmeyer Hélène Leblanc Laurence

► Comité de gestion

Secteur Public	Gouvernement Wallon C.P.A.S. de Bastogne Administration communale de Bastogne Province de Luxembourg Vivalia	Lambert Eric Burnotte Annick Welschen Frédéric De Mul Stéphan Sonnet Malika
Secteur Associatif	Solaix Le 210 – La Moisson	Henry Claudine Kinif Joël
Membre invité	CPAS De Bastogne	Antoine Christina

Présidence Burnotte Annick

Vice-Présidence

Trésorier f.f Kinif Joël

◆ Subventionnements

En 2024, le Relais social a obtenu plusieurs subventions :

- Via son agrément :

Personnel Coordination	144.790, 63€
Frais de fonctionnement	29.052, 92€
Enveloppe projet	116.211, 67 €

- Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie :

Housing First	250.000€
Territoire Zéro Sans-Abrisme - Action sociale	722.857, 23€
Territoire Zéro Sans-Abrisme - Infrastructures	1.975.019, 77€

- Via une demande de subvention facultative au SPW Action sociale :

Relais Santé	72.072, 00 €
Chargé de projets	45.833, 34€

- Via un appel à projets de la Fondation Roi Baudouin :

SMap-Lux - projet Coaching	40.000 €
Fonds Chantal DRION Du CHAPOIS	10.000 €

- Via une subvention de la Province de Luxembourg (sept. 2023 à mai 2024) :

Chargé de projets	35.000€
--------------------------	---------

- Via une demande de subvention facultative au Ministère du Logement :

Capteur Logement	50.000 €
-------------------------	----------

- Via un appel à projets Fonds social européen :

Ancrage	140.672, 07€
----------------	--------------

 L'équipe

Equipe	Nom - Prénom	Fonction	ETP	Entrée/sortie
Coordination Réseau	CONRADT Sandrine	Coordinatrice générale	1	01/11/2021
	BEAUPREZ Cindy	Adjointe administrative	0.5	01/05/2023
	LAMBIN Valérie	Adjointe administrative	0.5	10/09/2024
	GUILLAUME Maureen	Chargée de projets	1	01/09/2023
Ancrage	DEWALQUE Coralie	Coordinatrice	1	01/04/2024
	PONCIN Justine	Intervenante sociale	1	01/10/2022
	WYNANTS Carine	Intervenante sociale	0.8	01/03/2024
	ROOS Sophie	Intervenante sociale	1	01/06/2024
	MOISE Flavie	Intervenante sociale	1	15/07/2024
	CANFIN Nicolas	Intervenant social	1	14/03/2024 - 11/05/2024
	LACASSE Valentine	Capteur Logement	0.8	01/04/2023 - 29/09/2024
	BEAUPREZ Cindy	Adjointe administrative	0.3	01/05/2023
Relais santé	TUZZOLINO Giovanna	Capteur Logement	1	01/10/2024
	DE SAVEUR Veerle	Infirmière	0.8	01/11/2023 - 31/03/2024
	SCHNACKERS Maurine	Psychologue	1	01/09/2023 - 31/03/2024
	GATHELIER Sarah	Psychologue	0.8	05/08/2024
ProxiRélux	PIERRET Emmanuel	Infirmier	0.8	02/09/2024
	LATOUR Estelle	Coordinatrice	1	01/06/2023

Axe coordination

Au-delà de rencontres individuelles, le Relais Social a également organisé ou participé à des réunions de coordination d'acteurs.

◆ Sécurité Sociale de l'Alimentation

Les 3 piliers de la SSA

1. Cotisation proportionnelle à ses revenus ;
2. Redistribution universelle ;
3. Conventionnement démocratique vers des produits durables, justes et en circuits courts.

Rôle du RSLux	Participation Active
Nombre de rencontres	5
Objectifs	Développer les principes de la SSA sur la province de Luxembourg
Services participants	SIEP-Luxembourg (organisateur), Croix-Rouge, le Pré Don, Mutualité Chrétienne, Réseau paysan, action vivre ensemble, Nourrir Rochefort, GAL RoMaNa, Agö ASBL, Nature Attitude, Bettie ASBL.
Moments-clé de 2024	Mise en place de 2 cycles d'ateliers pour tester les principes de la SSA ; Collaboration avec "Manger Demain".
Perspectives	Engagement d'un chargé de projet ; Fédération en plateforme.

◆ SMap-Lux

Rôle du RSLux	Organisateur
Nombre de rencontres	- 15 coachings ; - 10 rencontres avec l'équipe projet.
Objectifs	Améliorer l'orientation des personnes en situation de vulnérabilité psychique vers des services d'aide ou de prise en charge psycho-médico-sociale adéquate sur le territoire de la province de Luxembourg.
Services participants	CapZen, ProxiRéLux, Comité Usagers-Proches, Le 210.
Moments-clé de 2024	<ul style="list-style-type: none">• Organisation de 3 matinées de focus-groups, réunissant une vingtaine de partenaires de la province de Luxembourg ;• Définition de l'outil : site internet qui prend la forme d'un questionnaire basé sur une arborescence permettant de faire correspondre un besoin avec une offre de service sur la province de Luxembourg. Cahier des charges terminé et fournisseurs sélectionnés.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none">• Mars 2025 : fin de développement du site ;• Avril 2025 : début de la phase de testing dans le réseau ;• Lancement du projet en mai-juin 2025.

◆ Territoire Zéro Sans-Abrisme

Rôle du RSLux

Organisateur

Nombre de rencontres

- 2 rencontres avec le consortium ;
- 6 rencontres avec le GT Hébergements d'urgence ;
- 10 rencontres inter-services diverses.

Objectifs

Mettre en place sur la province de Luxembourg les 4 actions sélectionnées par le SPW de l'appel à projet TZSA.

- Développer des logements durables et temporaires ;
- Renforcer le fonds Hab-Solu (Fonds de garantie locative) ;
- Développer le Housing Led ;
- Développer et mettre en place un réseau de pair-aidants.

Services participants

AIS Nord-Luxembourg, ASBL « LE 210 », ASBL Soleil du Cœur, Le Miroir Vagabond, Solaix, RSLux.

Moments-clé de 2024

- Sélection de 10 projets infrastructures ;
- Clôture de 4 projets infrastructures permettant à 6 ménages d'intégrer les logements ;
- Engagement de 4 personnes dans le cadre du TZSA (2 intervenants sociaux, 1 agent technique et 1 chargée de projet) ;
- Création d'un groupe de travail sur l'hébergement d'urgence.

Perspectives

- Poursuite des actions Housing Led et Hab-Solu ;
- Développement de la pair-aidance sur la province de Luxembourg ;
- Lancement des travaux pour les six projets Infrastructures.

◆ Comité de réseau ProxiRéLux

Rôle du RSLux

Participation Active

Nombre de rencontres

4

Objectifs

- Coordonner et mettre en œuvre les objectifs de la réforme 107 ;
- Assurer la coordination entre les différents partenaires pour garantir une prise en charge globale et adaptée aux besoins des patients ;
- Promouvoir des soins de santé mentale, accessibles, intégrés dans le milieu de vie des patients et réduire la dépendance aux soins hospitaliers ;
- Prévenir/ détecter précocement et accompagner des patients dans leur réinsertion sociale.

Services participants

Partenaires du réseau 107 - ProxiRéLux

Moments-clé de 2024

Absence de coordination de mai à fin décembre 2024.

Perspectives

- Renforcement des parcours de soins individualisés ;
- Collaborations interinstitutionnelles accrues ;
- Approche multi-disciplinaire.

10

◆ Participations à des groupes de travail et élaboration de projets partenariaux

- Pass'Age ;
- Auto5 - Mobilité précarité ;
- Réflexion sur les déterminants de la santé avec le groupe ChroniLux ;
- Réunion "Logement" Arlon/Aubange ;
- Santé mentale et sortie de prison ;
- Table ronde avec Olivier Descuter ;
- GT Jeunes en errance ;
- ProxiSanté ;
- ...

◆ Participations à des jurys d'appels à projets

- Fondation Roi Baudouin : Fonds Hélène Collard ;
- Fondation Roi Baudouin : Ruralité et précarité.

◆ Récolte des données IWEPS

Rôle du RSLux	Organisateur
Objectifs	Organiser la récolte des données statistiques demandées par l'IWEPS sur les thématiques de l'hébergement d'urgence, l'accueil de jour – bas seuil et le Relais santé.
Services participants	Salut à toit, Drug's Care Infos service, Espas, Soleil d'Hiver, Relais Santé.
Moments-clé 2024	Sur base des données 2023, un séminaire, co-organisé par l'IWEPS et les 9 relais sociaux urbain et Intercommunaux, a réuni 65 travailleurs wallons le 23 avril 2024, afin de débattre sur l'hébergement d'urgence, son contexte, son public et ses perspectives.
Perspectives	Co-organisation d'un nouveau séminaire sur l'accueil de jour le 27 mai 2025

Axe formation

◆ Comités de concertation

Journée d'étude Logement décent (14/03/24)



Rôle du RSLux : Co-organisateur avec le CRILUX

Nombre de participants : 115 participants

Objectifs :

- Présenter un état des lieux de l'accessibilité au logement et les freins à cet accès ;
- Présenter 7 projets innovants ;
- Echanger sur les pratiques et les différentes pistes d'actions possibles.

Groupe de travail - Hébergement d'urgence

Rôle du RSLux : Organisateur

Nombre de rencontres en 2024 : 6

Nombre de services participants : 15

Objectif :

Développer l'hébergement d'urgence / l'accueil d'urgence et/ou le logement d'urgence sur l'ensemble du territoire de la province de Luxembourg.

◆ Après-midi de rencontre Justice et Assuétudes (29/11/24)

Rôle du RSLux : Co-organisation avec le Réseau Assuétudes (CLA), Solaix, un juge correctionnel et 2 représentants de maisons de justice.

Nombre de rencontres en 2024 : 5

Nombre de participants : 150 personnes inscrites (professionnels des Maisons de Justice, des magistrats, des avocats et des acteurs du secteur social, du soin et des assuétudes)

Objectifs :

- Approfondir les connaissances sur les phénomènes de dépendance et l'accompagnement des justiciables
- Comprendre l'importance de la recontextualisation des phénomènes de dépendance.



◆ Formation des étudiants universitaires et étudiants de secondaire

Rôle du RSLux :Animateur

Ecoles participantes : Université de Liège et l'INDSE Bastogne.

Nombres de rencontres en 2024 : 3

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes de demain et les futurs travailleurs sociaux aux enjeux et au public issu de la grande précarité et de l'exclusion sociale ;
- Déconstruire les stéréotypes liés à la grande précarité.

Axe recherche



◆ Webinaire - Dénombrement 2023 du Sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

Rôle du RSLux

Co-organisateur

Objectifs

- Récolter des chiffres harmonisés sur la taille du phénomène du sans-abrisme et de l'absence de chez soi en province de Luxembourg ainsi que sur les caractéristiques du public-cible ;
- Apporter une meilleure compréhension du phénomène grâce à un langage commun.

Services participants

- Fondation Roi Baudouin, le CIRTES, l'UCLouvain et la KULeuven ;
- 101 services partenaires ont participé au dénombrement du sans-abrisme la nuit du 19 octobre 2023, dont 34 communes.

Moments-clé 2024

- Présentation des premiers résultats aux services participants le 22 janvier 2024 ;
- Webinaire et présentation des résultats des dénominations le 27 mars 2024.

Perspectives

Préparation d'une journée d'échanges sur le dénombrement, son impact 2 ans plus tard, les avancées, sa plus-value et les perspectives sur le territoire de la province de Luxembourg.

◆ Séminaire Hébergement d'urgence - IWEPS



Rôle du RSLux

Co-organisateur avec l'IWEPS et les 8 autres Relais sociaux.

Objectifs

Débattre de l'hébergement d'urgence en Wallonie, son contexte, son public et ses perspectives.

Services participants

65 travailleurs wallons dont l'ASBL le 210 et le Soleil du Coeur.

Moments-clé 2024

- 23 avril 2024 : séminaire au sein de l'IWEPS ;
- Publication d'un rapport et d'un podcast « Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie. Enjeux, évolution et perspectives ».

Perspectives

Co-organisation d'un nouveau séminaire sur l'accueil de jour le 27 mai 2025.

Axe communication

◆ Site Internet

 www.relais-social-luxembourg.be 



Moments-clé

4 décembre 2024 : Mise en ligne de la refonte du site internet

Quelques chiffres

En 2024

2.141 sessions sur le site
1.484 utilisateurs du site

◆ Newsletter



Moments-clé

- Développement d'une Newsletter pour 2025
- Crédit d'une Newsletter de bienvenue pour chaque abonné

Quelques chiffres

En décembre

25 personnes abonnées.

◆ Réseaux sociaux



Relais Social Intercommunal de la province de Luxembourg



Moment-clé

Actualisation et dynamisation de la page à partir de septembre 2024.

Quelques chiffres

- 38 publications dont 28 entre septembre et décembre
- 306 nouveaux abonnements à la page Facebook
- Total de 785 abonnements à la page Facebook. 14



Visuels



Création de bannières déroulantes pour le RSLux, Anrage, le Relais Santé et le capteur logement

Création de cartes de visite pour toute l'équipe



Création d'un nouveau flyer pour l'équipe Anrage



Perspectives 2025

- Création d'un blog et d'une FAQ sur le site internet ;
- Publication de 6 Newsletters en 2025 (bimensuelle) ;
- Augmenter l'audience de la newsletter et atteindre les 200 abonnés ;
- Création d'une bannière mail pour chaque membre du personnel, respectant la charte graphique du RSLux.

Projets partenariaux

Depuis sa création, le RSLux soutient le développement des initiatives de ses partenaires grâce à son enveloppe "projets". Cette subvention est octroyée pour 2 ans.

En 2023, le montant de 116.211,67 € a été alloué à 4 services : le CPAS de Marche-en-Famenne, le CPAS de Bastogne, l'ASBL BNSCO et le projet Salut à Toit (Virton).

◆ MIRIAM - Accompagnement de mamans solos



15.555, 48 €



Mamans solos, bénéficiaires du revenu d'intégration ou d'une toute autre forme d'aide au sein du CPAS



Renforcement de l'estime de soi – création d'un réseau solidaire dans le groupe et d'un réseau d'appui hors du groupe, par la promotion de partenaires professionnels sociaux et culturels. Créer le relais interne et externe pour une prise d'autonomie facilitée à l'issue du programme d'accompagnement



L'impression d'amélioration est générale autant selon l'observation des Case Managers que par le ressenti des femmes.

Bien qu'aucun parcours ne soit totalement identique, quelques points positifs à souligner :

- plus de confiance en soi (s'exprimer, prendre sa place, s'épanouir, ...)
- plus de confiance en l'autre (oser demander de l'aide, partager des émotions, des ressentis, confier ses enfants, ...)
- reprendre contact avec le monde qui les entoure, se permettre de passer de bons moments avec ou sans leurs enfants, s'octroyer quelques moments pour soi sans trop culpabiliser, ...)
- oser un nouveau départ (études, travail, nouveau conjoint, ...) ou reprendre un contact avec le milieu du travail
- envisager et/ou entamer un suivi psychologique
- régler ou avancer dans des problèmes de dettes
- s'adresser à la justice pour instaurer ou revoir une situation de garde, une pension alimentaire, ...)
- mieux gérer son emploi du temps
- améliorer sa situation de logement



Un nouveau groupe s'est constitué en septembre 2024. Il y a désormais une vingtaine de femmes.

Le projet commence à prendre de l'ampleur, sa promotion sur les réseaux sociaux ou dans la presse locale, ou encore via le bouche-à-oreille.

◆ Accueil de jour “Pause-toit”



35.707, 86€



Personnes en situation de grande précarité, de sans-abrisme présentes sur le territoire de Bastogne. Le sans-abrisme étant entendu au sens large, comprenant le sans-abri de rue, temporairement hébergé ou mal-logé.



Réduire la problématique du sans-abrisme et de la grande précarité sur le territoire communal en proposant un service de 1ère ligne avec une aide sociale plus adaptée et un soutien dans les démarches des usagers.



Sur l'ensemble de l'année 2024, le nombre d'accueil à presque triplé par rapport à 2023, avec 1636 accueils sur 242 jours d'ouverture pour 2024 contre 575 sur 171 jours en 2023.

L'augmentation du nombre d'accueil peut s'expliquer par un passage à une ouverture de 5j/semaine avec un minimum de 20h/semaine et jusqu'à 28h/semaine en période grand froid.

Cela est aussi le résultat d'une augmentation des situations de grande précarité sur le territoire et que notre structure s'est fait davantage connaître en 2024 : communication dans le bulletin communal, contacts avec les autorités locales, communication de l'existence de notre accueil de jour aux usagers par le réseau de partenaires etc.

Pour 2024, ce sont 60 hommes différents et 13 femmes différentes qui ont été accueillis par le service. Ces chiffres sont assez similaires à 2023 (52 hommes et 12 femmes). Il y a 43 primo-usagers sur les 73 personnes différentes pour l'année 2024.

La majorité de ces primo-usagers provient de la province.

Les assistantes sociales du CPAS témoignent d'un réel soulagement depuis que l'accueil de jour est mis en place. Cela permet aux différents services du CPAS de ne plus être submergés par les demandes de ce public, qui est souvent dans un « tout, tout de suite » et de pouvoir le recevoir après que l'équipe de l'accueil de jour a géré la crise et cerné la (les) demande(s). Il s'agit là d'un réel service de 1ère ligne pour le CPAS et pour le public grande précarité présent sur la commune.

Concernant les difficultés rencontrées, le constat d'un manque d'espace afin de pouvoir accueillir les bénéficiaires dans les meilleures conditions devient un réel problème au vu de l'évolution dans le nombre d'accueil par jour. Ce manque d'espace engendre parfois des tensions à cause du bruit ambiant ou d'un manque de place pour pouvoir s'isoler lorsque qu'un usager en ressent le besoin.



Les suites du projet :

- Pérennisation du projet en répondant à la demande d'agrément des accueils de jour
- Demande d'adhésion à l'AMA
- Renforcement de l'accompagnement en développant le partenariat avec le Planning Familial et des services assuétudes afin de répondre aux besoins spécifiques du public accueilli.

❖ « Face à la précarité, les migrants s'engagent »



10.754, 40€



Les migrants ainsi que les citoyens belges vivant dans des conditions similaires



Réduire la problématique du sans-abrisme et de la grande précarité sur le territoire communal en proposant un service de 1ère ligne avec une aide sociale plus adaptée et un soutien dans les démarches des usagers.



Volet orientation :

- 16 Familles orientées pour 2024 via le capteur de logement du RSLux
- 25 personnes accompagnées dans la recherche de logement

Volet création du Fonds de garantie locative

- Ouverture du compte spécifique destiné à recevoir les fonds (dès juin 2024)
- Poursuite de la mobilisation des contributions au Fonds à travers des contacts pour faire comprendre le bienfondé de la mise en commun des efforts pour un soutien mutuel à travers une structure organisée. Un montant de 1560€ versé sur le compte de BNSCO Asbl et récupérable selon l'acte d'engagement.
- Mise en place des mécanismes de gestion du Fonds
- Mise en place d'un système de concertation entre BNSCO Asbl- CPAS- & Agences immobilières
- Actions effectuées auprès de : Bourgmestre et DG CPAS Vielsalm, CPAS Etalle, Contacts amorcés avec CPAS Arlon et Habay

Sensibilisation et suivi des migrants

- Une activité de sensibilisation a été organisée sous le couvert du festival interculturel (05 octobre 2024)

L'une des difficultés de l'ASBL est le manque de ressources humaines, limitant ainsi les possibilités d'évolution.



- Poursuivre le partenariat avec SAW-B pour une meilleure structuration du projet en tenant compte de l'existence du Fonds social de Garantie locative du RSLux.
- Travailler en étroite collaboration avec les ASBL, les CPAS et d'autres partenaires pour juguler la problématique de la garantie locative et ipso facto trouver une solution du logement dans la province du Luxembourg.
- Renforcer l'idée d'« Epargne solidaire »
- Continuer à entretenir de bonnes relations avec les partenaires qui appuient déjà l'Asbl
- Mettre sur pieds une bonne coordination des différents acteurs impliqués dans le fonds de garantie et veiller au respect strict des règles comptables, juridiques et fiscales applicables



46.222, 26 €



Toute personne en situation d'errance, connaissant une situation de détresse majeure, dont les besoins primaires ne sont pas rencontrés; une instabilité importante, une problématique d'assuétude et/ou de santé mentale avec ou sans isolement social



Offrir un accueil de jour aux personnes en situation de précarité afin de répondre aux besoins de premières nécessités et de recréer un lien de confiance tout en créant des ponts vers les services partenaires.



En quelques chiffres :

Maraudes : De janvier 2024 à juin 2024 :

- 21 Interventions
- 103 rencontres (21 avec des femmes et 82 avec des hommes)
- 38 personnes différentes rencontrées (10 femmes et 28 hommes)

Accueil de jour :

- De mai à début septembre : Ouverture ponctuelle
- De septembre à fin décembre : Augmentation des plages d'ouverture
- Nombre de contacts : 371 contacts
- 104 accueils femmes
- 241 accueils hommes
- 44 personnes différentes accueillies (13 femmes et 31 hommes)

Les freins rencontrés :

- Manque de moyens humains professionnels dans l'encadrement (notamment des personnes accueillies et des bénévoles).
- Difficulté pour les services partenaires d'intervenir et de dégager du temps.
- Bénévoles : besoin de formation et supervision, travail sur les limites, obligations.

Les facilitateurs :

- Force des partenaires locaux
- Réponse à une demande locale
- Retour positif de la police sur le terrain
- Augmentation significative de l'activité et fréquentation du local grâce au recrutement de bénévoles
- Retours positifs des accueillis, reconnaissance et sentiment de se sentir entendu à l'accueil de jour.
- Amélioration continue à travers des aménagements réguliers du local et des différents espaces.

Difficultés rencontrées :

- Essoufflement du projet par le manque de lien entre les accueils et entre les différents intervenants (coordinateur présent à mi-temps)
- Difficultés d'ouverture tous les jours au matin (absence ou maladie)



- Renforcer les liens et la communication autour du projet (le faire connaître).
- Décrocher un mi-temps, idéalement un temps plein éducateur spécialisé.
- Élargissement de l'accueil possible aux mineurs avec leur parent accompagnant (et aux femmes seules (après-midi spécifique)
- Reprise des maraudes.
- Obtenir l'agrément de la Région Wallonne (inspection en mai 2025).
- Recherche de subsides en vue d'élargir l'équipe.
- Formations (assuétudes, ISI violence) pour les bénévoles.
- Développer l'identité de l'accueil de jour spécifiquement à la réalité du Sud du Luxembourg et à la semi-ruralité virtonaise (modèle mixte: accueil et maraude).

Chargée de projets

◆ Financements 2024

→ Subvention Province de Luxembourg septembre 2023 mai 2024

35.000€

→ Subvention facultative du SPW Action sociale de mars à décembre

45.833, 34€

◆ Missions générales

La chargée de projets du RSLux a pour mission de développer différents projets permettant de répondre aux besoins du terrain. Les missions principales sont :

- l'analyse des besoins du terrain lors de groupes de travail, en réponse à une interpellation et/ou lors de phase exploratoire ;
- la réflexion et la conception de plans d'action pour élaborer les projets via des réunions avec les partenaires ;
- la recherche de subsides (réponse à des appels à projets) ;
- le suivi de l'avancement des projets ;
- l'évaluation des différents projets.

◆ Actions menées en 2024

- Développement méthodologique du projet **SMap-Lux** ;
- Travail en collaboration avec l'équipe projet et le réseau pour sa mise en place ;
- Mise en place de groupe de travail sur l'**hébergement d'urgence** ;
- Facilitateur entre les porteurs de projets du **Territoire zéro Sans-abrisme**, l'Observation Wallon du Sans-Abrisme (OWSA) et le consortium (collecte des données statistiques, rédaction des rapports d'activités) ;
- Récolte de données pour l'**IWEPS** des accueils de jour, l'abri de nuit et le travail de rue pour la province de Luxembourg ;
- Participations aux réunions inter-relais à l'IWEPS pour soulever les réalités du terrain et mettre en place des séminaires de réflexion autour de sujets établis (hébergement d'urgence en 2024) ;
- Point de contact pour le projet du **dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi** ;
- Communication du RSLux (site, newsletter, réseaux sociaux) ;
- Réflexion sur la mise en place de la fonction de **case-manager** au sein du RSLux pour les équipes Anchage et Relais Santé ;
- Réflexion avec le SDJ d'Arlon pour la création d'un projet d'orientation pour le public de **jeunes en errance**.

◆ Perspectives

- Lancement et promotion du projet SMap-Lux en juin 2025 ;
- Poursuite de la dynamisation de la communication du RSLux ;
- Développement de l'offre de formation du RSLux au regard des besoins du terrain ;
- Formation de case-management à l'HELMO de Liège pour développer la fonction au sein du RSLux ;
- Poursuite des réflexions autour de diverses thématiques (urgence sociale, développement d'une cartographie répondant aux besoins primaires, la ruralité, plan grand froid, ...).

Ancrage

Ancrage propose un accompagnement pluridisciplinaire intensif dans et hors logement pour les personnes en grande précarité et/ou en exclusion sociale via 3 projets : le Housing First, le Housing LED et le projet LAMA.

★ Financements 2024

➤ Appel à projets Fonds Social Européen : **140.672, 07€**

➤ Plan de relance de la Wallonie :

Housing First

250.000€

★ Missions générales

- Accompagner intensivement dans et hors logement via l'équipe pluridisciplinaire ;
- Prendre en compte la diversité des situations, les capacités à vivre en autonomie ;
- Travailler l'accroche, la création du lien dans la demande et la non-demande ;
- Accompagner vers la (ré)insertion sociale, faire valoir les droits fondamentaux et de citoyen ;
- Créer un réseau ;
- Mettre en place des concertations autour de la personne, afin de répondre aux besoins de celle-ci et de la société.

★ Équipe

Composition de l'équipe					
Membres équipe HF	Nombre personne (collaborateurs)	Nombre ETP	Remarque (ex. : engagé au sein de l'équipe, associé à l'équipe, ...)	Notes	Case load
Coordinateur équipe	1	1	Plan de relance	1/2 ETP au 01/08/2024 pour congé maternité	Oui
Capteur logement	1	1	Ministère du Logement – Subv. Facultative	Nouveau capteur depuis le 01/10/2024	Non
Assistant social	1	0,5	Plan de relance	Depuis le 01/07/2024	Oui
		0,5	FSE		Non
Educateur	3	2	Plan de relance	1ETP au 01/06/2024	Oui
		1	FSE		Non
Coach affiliation	1	0,8	FSE	Depuis le 01/03/2024	Non
TOTAL GENERAL :		6,8			
Plan de relance (case load)		3,5			
Autres		2,3 (FSE) + 1 Logement			

Associé à l'équipe					
Psychologue	1	0,8	Associé à l'équipe via le Relais Santé depuis le 01/08/2024	Intervention à la demande et selon les besoins rencontrés par l'équipe ou le locataire.	
Infirmier	1	0,8	Associé à l'équipe via le Relais Santé depuis le 01/09/2024.	Intervention à la demande et selon les besoins rencontrés par l'équipe ou le locataire.	
Psychologue (thérapie cognitivo-comportementale et addictions)	1	0,1	Convention avec opérateur partenaire « ASBL Solaix »	Supervision d'équipe à raison de 3h-1x/mois. Analyse de situations cliniques.	
Neuropsychiatre	1	0,1	Convention avec opérateur partenaire « ASBL le 210 »	Intervention à la demande et selon les besoins rencontrés par l'équipe ou le locataire.	

Housing First

Housing First - le 1er Novembre 2022

Ce dispositif vise le public sans-abri avec minimum 2 ans d'errance et qui présente des problématiques de santé mentale et/ou d'assuétude.s.
Il propose un accès direct et inconditionnel à un logement, doublé d'un accompagnement pluridisciplinaire mobile, adapté et intensif, si nécessaire.

Les 8 principes

Le logement comme droit fondamental.	La séparation du logement et de l'accompagnement.
Liberté de choix et d'autodétermination.	Philosophie de la réduction des risques.
Logement diffus.	Le rétablissement.
Accompagnement centré sur la personne, à son rythme aussi longtemps que nécessaire.	Respect, bienveillance et compassion pour tous les locataires.

Housing Led

Housing LED - 15 Novembre 2023

Le projet Housing Led est une action préventive du sans-abrisme qui favorise le maintien en logement via un accompagnement pluridisciplinaire intensif à domicile.

Les principes

Eviter la perte du logement.	Rétablissement des liens sociaux.
Développer des compétences de vie autonome.	Stabiliser la personne dans un « chez-soi » durable.

LAMA

Projet LAMA - Mars 2024

Le projet LAMA (Logement Accompagnement Mobilité Anchorage) (anciennement primo) est une action de lutte contre la chronicité dans le sans-abrisme. L'objectif est de réduire le temps d'errance entre la perte du logement et la solution d'hébergement/logement.

Les principes

Eviter la chronicité en errance, en sans chez-soi.	Viser le logement comme droit fondamental.
Réduire le temps d'errance pour éviter la cristallisation de la situation.	Mener un travail basé sur la philosophie de la réduction des risques et du rétablissement.

En 2024

❖ Quelques chiffres

41 dossiers sur l'année 2024 (pour 40 personnes différentes)	HF : 19 suivis en logement (3 femmes et 16 hommes)
	HLED : 17 suivis (4 femmes et 13 hommes)
	LAMA : 5 suivis (2 femmes dont 1 avec des enfants et 3 hommes)

Evolution du nombre de suivis

19

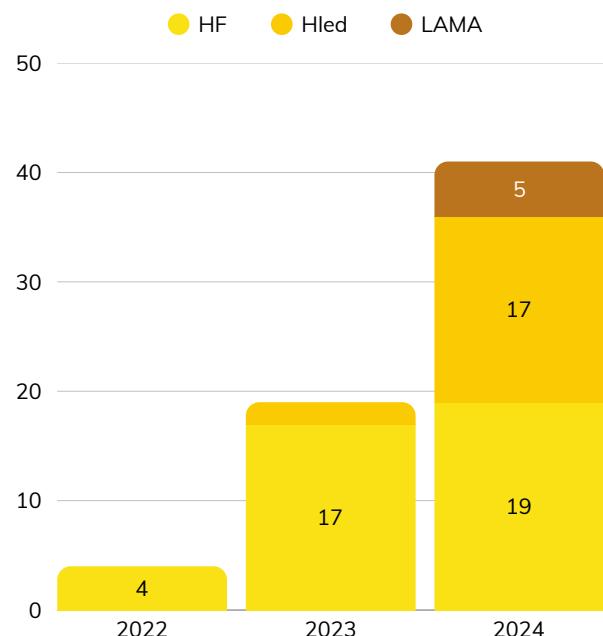
Anciens dossiers

Les 19 personnes accompagnées en 2023 ont poursuivi l'accompagnement en 2024 (pendant un période limitée ou continue)

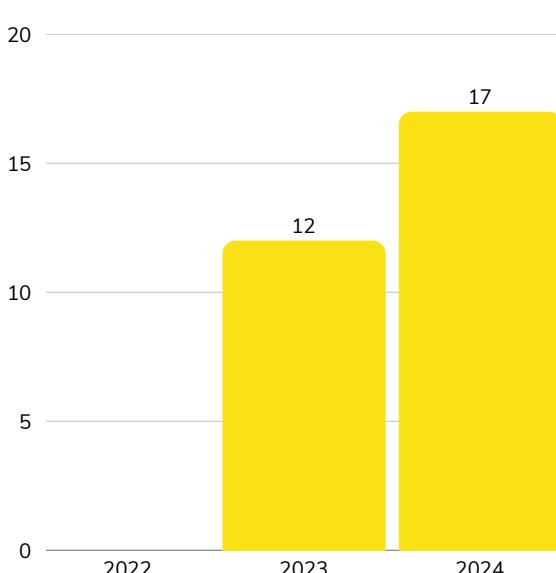
22

Nouveaux dossiers

En 2024, 22 nouvelles personnes ont été accompagnées par l'équipe Anchorage



Evolution de la liste d'attente HF



17

personnes sur liste d'attente en 2024

En 2024, 17 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente Housing First.

7

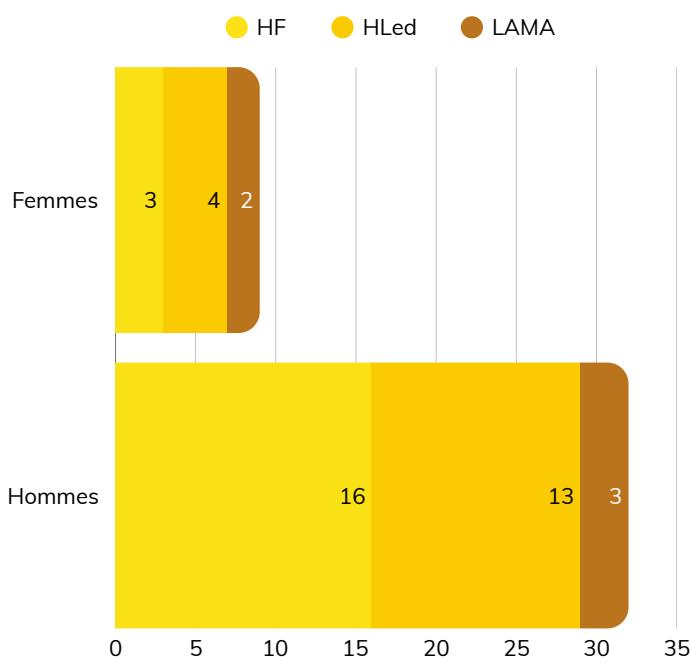
Nouvelles demandes

En 2024, 7 personnes ont été inscrites sur la liste d'attente du Housing First du RSLux

Ces chiffres pourraient être bien plus importants. Actuellement, l'équipe ne promeut pas le projet, car l'accès au logement décent et abordable pour le public-cible reste une difficulté majeure, rendant impossible l'activation de l'accompagnement.

◆ Le public-cible

Répartition par genre



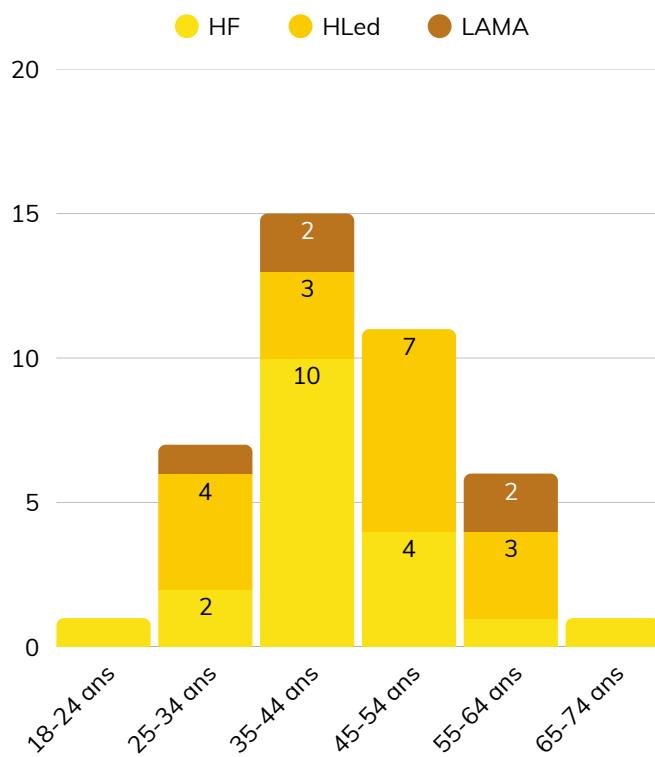
FOCUS : accompagnement des femmes

L'accompagnement des femmes dans les différents projets est comparativement bien plus intensif du fait d'un cumul de problématiques plus important que pour les hommes.

En effet, certaines femmes sont victimes de violences intrafamiliales, vivent avec leurs enfants ce qui implique d'autres partenaires (SAJ, SPJ, ONE, ...), ont un lien avec la prostitution. Tous ces éléments s'ajoutent aux difficultés communément rencontrées avec les hommes accompagnés.

De plus, le profil psychologique des femmes est parfois plus complexe et elles sont plus fuyantes, ce qui implique pour l'équipe de travailler d'autant plus l'accroche et le lien de confiance.

Répartition par tranche d'âge



20%

ont moins de 35 ans

8 personnes
accompagnées par
l'équipe Anrage
ont moins de 35 ans

63%

ont entre 35 et 54 ans

26 personnes
accompagnées par
l'équipe Anrage ont
entre 35 et 54 ans

50%

des profils Housing First
ont entre 35 et 44 ans

10 personnes dans les
conditions Housing
First ont entre 35 et 44
ans.

★ Spécificités de l'équipe Ancrage

Type de logement

2

Logements communautaires

Deux maisons comprenant chacune 4 chambres sont mises en location pour 8 locataires au profil HF. Une maison est gérée par l'ASBL Le 210 et l'autre par le CPAS de Bastogne

3

Personnes accompagnées en institutions

2 Housing First sont en détention et 1 LAMA en maison d'accueil.

26

Logements individuels

9 Housing First - 17 Housing LED

2

Personnes sans chez-soi

1 LAMA vit chez des tiers, 1 autre en errance (rue/tiers).

Intensivité des suivis

83h / an

Moyenne par personne accompagnée

8.5h/mois

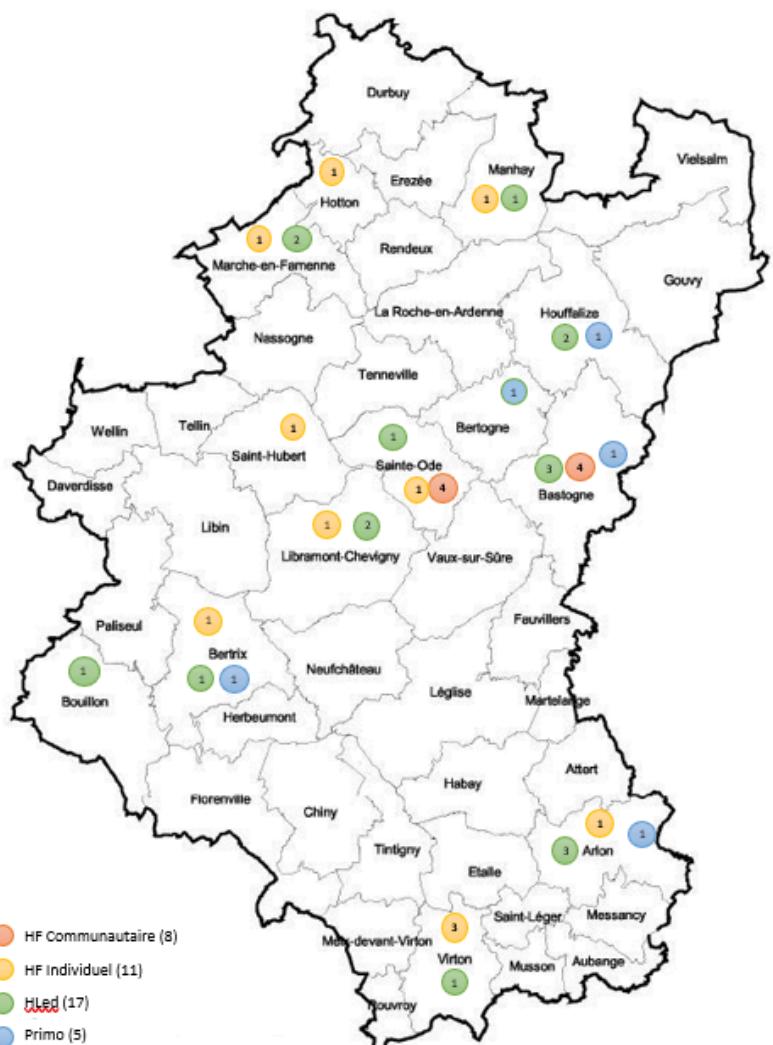
Moyenne par personne accompagnée

4.177 km/mois

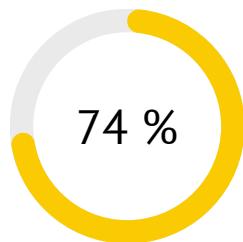
Moyenne mensuelle de kilomètres

En 2024, l'équipe Ancrage a parcouru 50.130 km, afin d'aller à la rencontre des différentes personnes accompagnées. L'équipe étant composée de 4,8 ETP, cela représente une moyenne de 870 km/mois/ETP.

Equipe Ancrage : Carte des suivis (41) en décembre 2024



Taux de maintien en logement Housing First



De maintien en logement HF

3 sorties de logements ont été comptabilisées :

- 1 fin de bail pour un retour en famille ;
- 2 incarcérations.



De maintien de l'accompagnement HF au-delà du logement

Aucune sortie du projet Housing First ou retour en errance n'a été comptabilisé en 2024.

Nous distinguons le taux de maintien en logement du taux de maintien de l'accompagnement au-delà du logement, car la perte du logement n'est pas un facteur de fin d'accompagnement pour l'équipe Anrage.

Les 3 personnes qui sont sorties de logement ont fait la demande de poursuivre l'accompagnement, car l'accroche et les liens persistaient. L'équipe poursuit le suivi dans leur nouveau milieu de vie (carcéral ou familial).

FOCUS : accompagnement de la fin de vie

Depuis le début du projet, 3 personnes accompagnées par l'équipe sont décédées. Ces moments difficiles sont importants, tant pour les autres usagers que pour l'équipe.

En effet, au vu du parcours du bénéficiaire, la mise en logement permet à la personne accompagnée de se reconnecter à son corps et à son psychisme ce qui engendre un "dégel" de maladie sous-jacente.

La probabilité que l'équipe ANCRAVE accompagne des personnes en fin de vie est plus qu'importante ... 2025, sera l'occasion pour l'équipe de se questionner sur ces difficultés, de se former et d'élargir son réseau.

Difficultés majeures

- Mobilité ;
- Manque de logements ;
- Raréfaction des services en milieu rural ;
- Equilibre entre droits et choix ;
- Mauvaise expérience des propriétaires avec le public-cible (réticence ++) ;
- Difficulté de réactiver les droits citoyens quand la situation financière et/ou administrative est telle que les conséquences agravaient encore plus la situation de vie actuelle du bénéficiaire.



Perspectives 2025

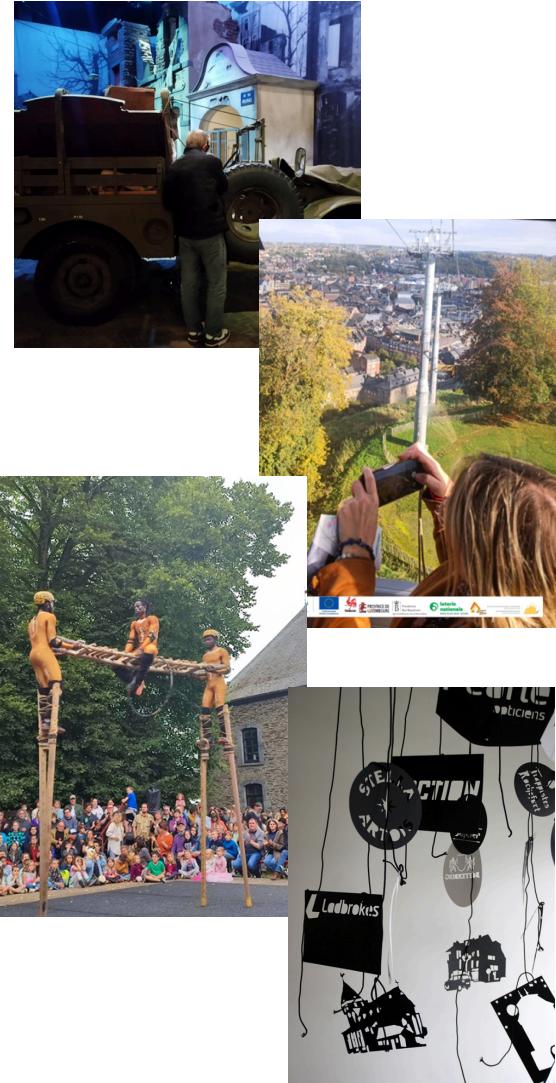
- ➡ Poursuite de l'accompagnement des locataires ;
- ➡ Intégration de nouveaux locataires dans les dispositifs ;
- ➡ Maintien des partenariats existants et développement de nouveaux ;
- ➡ Développement de l'empowerment et participation active via l'affiliation sociale et le case-management
- ➡ Préparation à la fin de vie.

Affiliation sociale

L'une des spécificités de l'équipe Ancrage est le développement de l'affiliation sociale. Cette initiative vise à changer le regard de la population vis-à-vis de public sans-chez-soi et souffrant d'assuétudes. De le valoriser en lui donnant accès à des activités ouvertes à tous.

Objectifs

- Valoriser les participants en leur donnant accès à des activités ouvertes à tous ;
- Développer l'empowerment des bénéficiaires ;
- Permettre l'accès à la culture ;
- Découvrir de nouveaux horizons ;
- Renforcer l'estime de soi ;
- Donner à chacun une chance de s'épanouir et d'avoir un impact sur sa communauté ;
- Changer le regard de la population vis-à-vis du public sans-chez-soi et souffrant d'assuétudes.



Quelques résultats

- Participation à la co-création d'une exposition collective sur la ville de Bastogne, organisée par l'Orangerie avec l'artiste Johan Van Parys ;
- Aller voter aux élections communales et fédérales les 9/06 et 13/10/2024 ;
- Participer au festival de théâtre de rue Bitume le 13/07/2024 à Ortho ;
- Aller à la salle de sport ;
- Excursion avec visite guidée de Namur, en partenariat avec le RSUN (29/10/2024) ;
- Visiter le War Museum à Bastogne (26/11/2024) ;
- Célébrer les fêtes de fin d'année par un repas festif (20/12/2024).

Difficultés

- Réserver des places, sans certitude des présences annoncées ;
- Accessibilité en transports publics, surtout le we ;
- Gestion de la consommation pendant les activités ;
- Engagement sur la durée (des activités ponctuelles ok, quand il s'agit de s'engager sur plusieurs séances, c'est compliqué) ;
- Diversité des centres d'intérêts ;
- Coût des activités et des frais annexes (transport, tenue adaptée...) ;
- Informer les bénéficiaires : pas toujours de téléphone, fréquents changements de numéro, pas connectés par mail, problèmes avec la lecture).



Perspectives 2025

- ➡ Elargir la provenance des participants ;
- ➡ Crée une relation de confiance particulière ;
- ➡ Diversifier les activités ;
- ➡ Nouer des partenariats avec des opérateurs culturels, sportifs, ... ;
- ➡ Communiquer sur les activités et/ou les talents des bénéficiaires.

FORCES

- Développement des partenariats psycho-médico-sociaux
- Maintien du lien, identification et création d'un réseau proche du locataire
- Coopération entre différents services sociaux et de santé
- Développement de la communication
- Développement des compétences de chacun via des formations diversifiées
- Équipe pluridisciplinaire et diversité d'interventions proposées par les professionnels associés à l'équipe
- Proposition d'accompagnement en fonction des besoins de la personne
- Accompagnement inconditionnel aussi longtemps que nécessaire
- Soutien des autorités publiques locales
- Amélioration des pratiques d'accompagnement
- Approche préventive de l'errance
- Évaluer/ajuster le projet par rapport aux demandes
- Mutualisation des ressources et des compétences présentes sur le territoire
- Mise en place d'outils et d'activités renforçant l'empowerment

FAIBLESSES

- Ressources limitées
- Difficultés de recrutement
- Limite dans le temps des ressources financières
- Manque cruel de logement accessible au public-cible
- Etendue du territoire d'action
- Augmentation des demandes d'entrée dans le dispositif, mais pas de logement disponible
- Difficulté à respecter le case load d'1 ETP pour 8 suivis en raison de l'étendue du territoire et du manque de logement
- Manque de connaissance du dispositif HF en milieu rural (1er HF en milieu rural)
- Manque de connaissance de la précarité en milieu rural
- Raréfaction des transports en commun, déplacements des locataires réalisés par l'équipe
- Disponibilité limitée de certains services spécialisés
- Dépendance à l'engagement des partenaires
- Raréfaction de certains services

OPPORTUNITÉS

- Triangulation/concertation autour du locataire
- Valorisation et reconnaissance de l'accompagnement de l'équipe Anchage
- Psycho-éducation
- Renforcer l'inclusion des personnes les plus fragilisées
- Développement des partenariats sur le territoire
- Développement de l'équipe d'accompagnement
- Adaptabilité et évolution de la méthodologie du projet
- Renforcement des partenariats
- Mutualisation des ressources présentes sur le territoire
- Implication croissante des administrations sociales
- Augmentation de la visibilité du projet
- Sensibilisation croissante de la société par rapport au public-cible
- Création/mise en place de nouveaux dispositifs (case management, affiliation sociale, ...) manquant sur le territoire

MENACES

- Manque de financement et dépendance à des financements temporaires
- Instabilité et arrivée tardive de la subvention
- Enveloppe budgétaire couvrant principalement les salaires, peu de financement pour les frais de déplacements
- Saturation des services d'hébergement
- Manque de solutions adaptées à des profils spécifiques
- Difficultés d'accès à un logement décent avec loyer accessible
- Refus de mise en location des propriétaires privés
- Dépendance aux changements politiques, économiques et institutionnels
- Manque de communication entre les services
- Réticence des partenaires à de nouvelles pratiques professionnelles
- Limites des missions de chacun
- Difficultés de recrutement, manque de personnel qualifié
- Pression au niveau des résultats attendus
- Manque de lieux / d'outils d'accroche en rue
- Manque de ressources médicales

Capteur Logements

Le projet Capteur Logements vise à faciliter l'accès au logement des personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale. En plus de capter des logements dans le parc privé et d'accompagner les propriétaires vers une collaboration avec les AIS, le capteur logement gère également les biens déjà pris en charge.

◆ Financements 2024

→ Subvention facultative du Ministère du Logement :

50.000 €

◆ Objectifs

- Rechercher des logements dans le parc privé mis en location par des particuliers, dans le but de les orienter vers une collaboration avec une Agence Immobilière Sociale (AIS) pour une gestion locative optimale et sécurisée ;
- Explorer d'autres possibilités de logement en partenariat avec divers acteurs tels que les Sociétés de Logement de Service Public (SLSP), des associations locales, ou encore des programmes spécifiques liés au logement ;
- Identifier et mobiliser toutes les ressources disponibles pour répondre aux besoins en terme de logement pour un public précarisé ;
- Faciliter le lien entre propriétaires et locataires en jouant un rôle d'intermédiaire pour transmettre les informations, gérer les éventuels défauts de paiement et assurer un suivi coordonné avec le service Anchage pour résoudre rapidement les problèmes rencontrés ;
- Assurer la gestion locative des biens déjà intégrés au Relais Social pour garantir leur bon fonctionnement et leur pérennité ;
- Prévenir et résoudre les conflits locatifs en assurant une médiation proactive.

◆ Principes

- Instaurer une relation de confiance avec les propriétaires en leur offrant un soutien continu et en transmettant efficacement leurs requêtes aux locataires ;
- Travailler en étroite collaboration avec les agences immobilières sociales et les associations de promotion du logement pour la mise en gestion de logements à destination du public-cible du projet Anchage ;
- Travailler en étroite collaboration avec le service Anchage pour gérer les éventuels défauts de paiement et accompagner les locataires dans leurs démarches ;
- Promouvoir des solutions amiables et constructives en cas de litiges.

En 2024

- ➡ Pas de capteur logement pendant 7 mois ;
- ➡ Engagement au 1/10/2024 ;
- ➡ Evolution des missions du capteur logements ;
- ➡ 6 logements captés et 5 logement en attente ;
- ➡ 5 logements suivis.

Partenariat

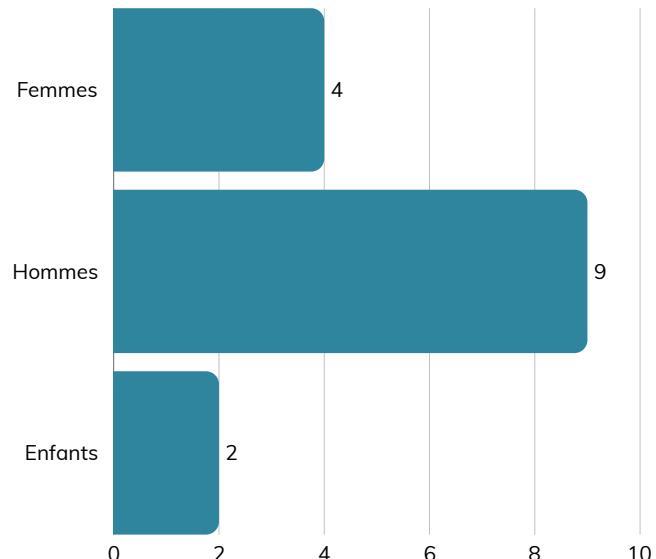
- 2 Agences Immobilières Sociales (AIS Nord Luxembourg et Logésud).
- 4 Associations de Promotion du Logement (APL du Miroir Vagabond, Mobilise Toit, Soleil du cœur, le 210).

11

Logements suivis

6 logements captés et 5 logements accompagnés par le capteur logements.

Répartition par genre



19

Candidatures

Liste d'attente Housing First. Actuellement, en stand-by

Promotion du capteur logement



Travail de collaboration inter-capteur wallons

[Facebook Capteur Logements RSLux](#)

FORCES

- Collaboration active avec les AIS, APL et d'autres acteurs locaux.
- Mise en place de partenariats solides favorisant l'accompagnement des propriétaires et des locataires.
- Approche centrée sur les publics en précarité, bien alignée avec les besoins du territoire.
- Capacité à mobiliser les propriétaires du parc privé.
- Sensibilisation accrue des acteurs immobiliers aux enjeux du logement social.

FAIBLESSES

- Difficulté à convaincre certains propriétaires des avantages des AIS, notamment en raison du coût des loyers proposés.
- Ressources limitées pour explorer des solutions alternatives au logement classique.
- Dépendance aux propriétaires privés, avec une marge de négociation limitée.
- Nombre restreint de logements captés par rapport aux objectifs.

OPPORTUNITÉS

- Collaboration accrue avec d'autres initiatives locales pour développer des solutions innovantes.
- Sensibilisation grandissante des propriétaires aux avantages fiscaux et sécuritaires des AIS.
- Intérêt des collectivités locales pour réduire le nombre de logements inoccupés.
- Exploration de nouveaux segments de logements (parc inoccupé, logements alternatifs).
- Augmentation du besoin en logements sociaux, ce qui incite à la mobilisation du secteur privé.

MENACES

- Concurrence des agences immobilières classiques offrant des loyers plus élevés.
- Méfiance des propriétaires vis-à-vis des publics ciblés par le projet.
- Réputation du projet mise en péril par des logements non adaptés ou des situations de conflit entre locataires et propriétaires.

Difficultés

- Résistance de certains propriétaires privés à collaborer avec une AIS en raison de préjugés ou d'une méconnaissance des avantages.
- Manque de logements disponibles dans certaines zones de la province.
- Problèmes récurrents de qualité des biens captés (humidité, isolation insuffisante, etc.).



Perspectives 2025

- ➡ Augmenter le nombre de biens captés ;
- ➡ Explorer des solutions de logements alternatifs ;
- ➡ Formation continue pour renforcer les compétences de gestion et répondre aux attentes des propriétaires et locataires ;
- ➡ Mobiliser le parc immobilier inoccupé.

Relais Santé

Depuis le 1er septembre 2023, le Relais Santé a intégré les projets spécifiques du RSLux. L'équipe, composée d'une psychologue et d'un infirmier, tous deux à 4/5 temps, parcourt l'ensemble de la province, couvrant un territoire de 4.500 km².

En 2024, l'équipe a été entièrement renouvelée, marquant une nouvelle phase dans le développement de ses activités. Il est toutefois important de mentionner qu'en raison d'un manque de personnel, le Relais Santé a dû suspendre ses activités du 1er avril au 05 août 2024.

Le Relais santé est un service d'avant-première ligne, gratuit et non contraignant, qui intervient de façon préventive lors de situations à risque de décompensation, évitant ainsi le recours "intempestif" et inapproprié aux urgences hospitalières et aux services de première ligne.

Le Relais Santé est résiduaire. Il n'intervient que si aucun service ne peut intervenir dans la situation.

◆ Financement 2024

➡ Subvention facultative au SPW Action sociale Avril - décembre 2024.

72.072, 00 €

◆ Objectifs

1. Favoriser l'accès aux soins de santé physique et/ou aux soins de santé mentale ;
2. Apporter un mieux être physique et/ou psychologique ;
3. Viser l'autonomie ;
4. Lutter contre l'exclusion et l'isolement social ;
5. Permettre l'activation d'un réseau adapté autour de la personne ;
6. (Ré)accrocher la personne à un service de première ligne;
7. Eviter "l'hospitalisation sociale" et le recours aux services de soins en urgence, sans identification des besoins, ni demande adaptée.

◆ Équipe

NOM Prénom	Fonction	ETP	Date entrée - Date sortie
DE SAVEUR Veerle	Infirmière	0.8	01/11/2023 - 31/03/2024
SCHNACKERS Maurine	Psychologue	1	01/09/2023 - 31/03/2024
GATHELIER Sarah	Psychologue	0.8	05/08/2024
PIERRET Emmanuel	Infirmier	0.8	02/09/2024

Rôles et Missions

Le Relais Santé intervient sur deux volets :

1. Pour les usagers :
 - L'équipe intervient principalement à la demande d'un tiers (partenaire, travailleur social, etc.).
 - Une mission d'« aller-vers » est au cœur de son action : cela signifie que les intervenants se déplacent dans le milieu de vie de l'usager, même en l'absence d'une demande explicite d'aide.
 - La première étape consiste à créer un lien avec le bénéficiaire, afin d'évaluer la situation, de faire émerger une demande ou, à tout le moins, de se positionner comme une ressource accessible pour la personne.
 - Une fois le lien établi, l'équipe procède à une évaluation globale de la situation (bio-psychosociale), qui permet d'orienter l'usager vers un service de première ligne ou une structure adaptée, selon les besoins. Dans certains cas, l'équipe peut accompagner l'usager dans ses démarches (prise de rendez-vous, accompagnement lors d'un premier entretien, etc.).
 - Lorsque cela s'avère nécessaire, l'usager est pris en charge par un service de première ligne, le Relais Santé assure la transmission d'informations entre les différentes parties.
2. Pour les équipes partenaires du RSLux :
 - Le Relais Santé intervient en soutien des équipes sociales dans des situations complexes ou de crise.
 - Il propose des pistes d'actions concrètes, participe aux réflexions collectives et peut jouer un rôle de médiateur entre l'usager et les intervenants sociaux.
 - L'équipe répond aux demandes ponctuelles des usagers ou des intervenants sociaux et organise également des permanences dans les maisons d'accueil, les structures d'accueil de jour et de nuit.

Partenariat

Permanences :

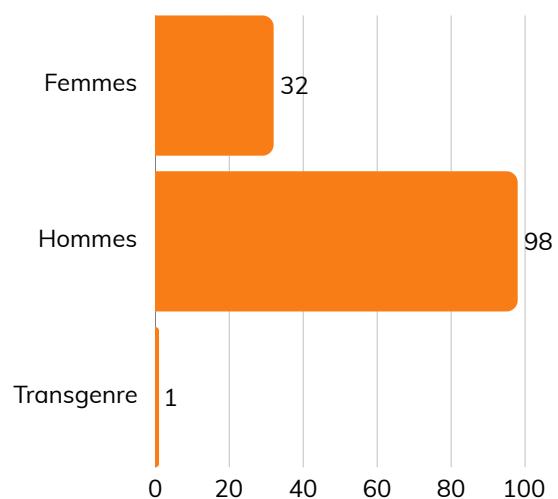
1. Maisons d'accueil (Le 210, Tremplin, Soleil du coeur)
2. Abri de nuit - Soleil d'hiver (Arlon)
3. Accueils de jour (Pause Toit, Salut à Toit, ESPAS, Drugs'care)

Interventions auprès des différents partenaires du RSLux.

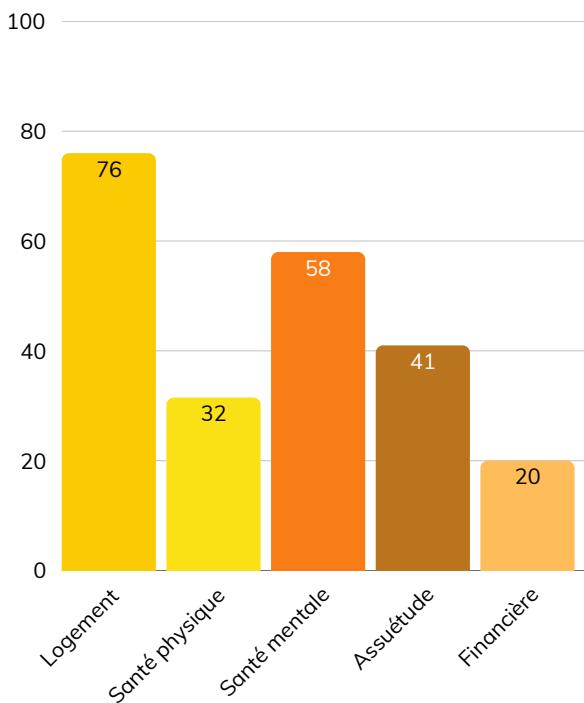
En 2024



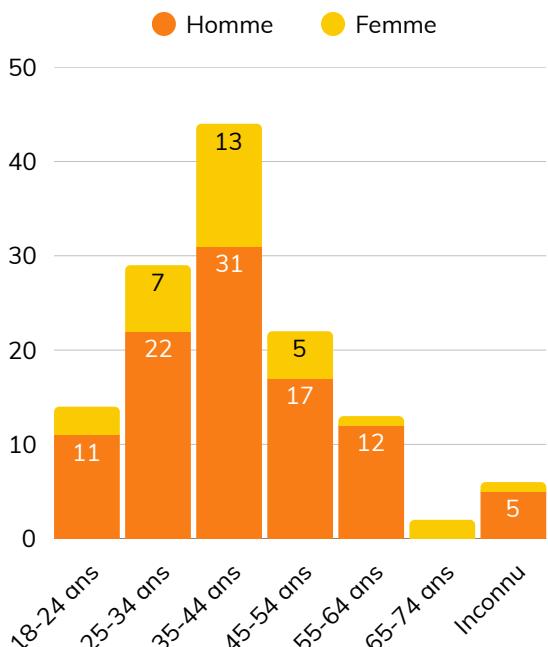
Répartition par genre



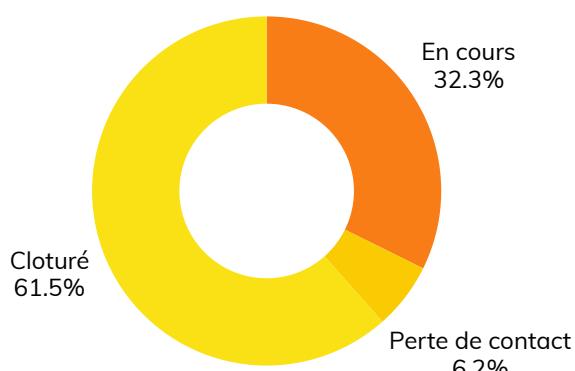
Pourcentage de personnes par type de difficultés rencontrées



Répartition par tranche d'âge



Clôture des suivis en 2024



84 %

Personnes isolées

7 %

des ménages accompagnés sont accompagnés d'enfants

82 %

Belges

34

FORCES

- Service gratuit sur toute la Province de Luxembourg ;
- Service répondant à un besoin identifié par les partenaires ;
- Disponibilité, flexibilité, réactivité et adaptation aux situations diverses rencontrées ;
- Intervention suite à une demande portée par un tiers ;
- Création de nouveaux partenariats en 2024 ;
- Équipe expérimentée ;
- Service d'avant-première ligne de soins ;
- Collaboration avec le psychiatre de l'asbl le 210 (psychiatre référent pour le Relais Santé) ;
- Équipe indépendante des associations / institutions.

FAIBLESSES

- Taille de l'équipe : 1,60 ETP pour la totalité du territoire - surcharge de travail très vite atteinte ;
- Méconnaissance du réseau en santé mentale ;
- Nouveau service dans la province : une mauvaise compréhension sur les missions du Rsté s'est manifestée par les partenaires et les services de 1ère ligne ;
- Méconnaissance par les partenaires des problèmes spécifiques liés au public-cible (exemple : auto-exclusion, ...) ;
- Incertitude quant à la pérennité du projet ;
- Multiplication des partenaires et donc des contraintes de terrain propre à chacun ce qui requiert une grande adaptabilité de l'équipe ;
- Administratif conséquent.

OPPORTUNITÉS

- Soutien des instances du RSLux (Comité de gestion, OA et AG) ;
- Soutien des partenaires du RSLux ;
- Financement des RSté par l'AVIQ ?

MENACES

- Pénurie de métiers et de moyens dans le domaine de la santé pour toute la Province de Luxembourg et dans les provinces limitrophes : médecins traitants et spécialisés, places limitées dans les hôpitaux psychiatriques, RDV pour des examens dans des délais lointains, ... ;
- Les nombreux et longs déplacements dans la province ;
- Perte de la subvention.

Difficultés en 2024

- Changement d'équipe (absence de professionnels de mars à août) ;
- Incertitude concernant l'avenir du projet, le financement ;
- Complexité pour trouver la meilleure façon de fonctionner selon les réalités de fonctionnement de chaque institution/association ;
- Pénurie de professionnels, délais d'obtention de rendez-vous;
- Nombre d'intervenants au sein de l'équipe



Perspectives 2025

- ➡ Pérennisation du projet ;
- ➡ Communication autour du Relais Santé ;
- ➡ Développer le partenariat avec les maisons médicales, les médecins généralistes, le réseau santé mentale, ... ;
- ➡ Optimiser le travail avec les partenaires, afin de répondre aux mieux aux nombreuses demandes.

Conclusion générale

FORCES

- Partenariats actifs sur la presque totalité du territoire
- 44 partenaires
- Une équipe ancrée et reconnue par les partenaires
- L'équipe pluridisciplinaire motivée, enthousiaste et impliquée
- L'implication des instances du RSLux dans l'accompagnement de l'équipe l'expertise de la grande précarité
- La temporalité des interventions
- La possibilité d'accompagner à bas seuil selon les besoins de la personne et aussi longtemps que nécessaire
- Le travail de l'accroche et du lien
- L'aller-vers
- Interventions sur l'ensemble du territoire de la province de Luxembourg.

FAIBLESSES

- Petite équipe et demandes de plus en plus nombreuses
- Etendue du territoire (4.500 km²)- Mobilité étendue
- Subsides restreints pour le développement de projets, absence de financement structurels comme le Plan Grand Froid
- Subventions non pérennes (subventions facultatives concernent 10 personnes sur 12)
- Equipe de coordination restreinte (1.5 ETP) sans coordinateur adjoint
- Absence de DUS et 1 seul abri de nuit ouvert 8 mois/an de 22 lits
- Offre quasi inexistante de services pour répondre aux besoins d'hébergement d'urgence
- Beaucoup d'heures de travail passées dans les déplacements
- Absence de logements à prix abordables
- Difficultés de travailler avec des personnes présentant des démences (notamment de type Korsakoff) et de faire face à des accompagnements de fin de vie en errance (de plus en plus fréquents).

OPPORTUNITÉS

- Appels à projets
- Le réseau existant et à venir
- La reconnaissance du RSLux par un nombre grandissant de services, associations et institutions présentent sur le territoire de la province de Luxembourg
- COCOREL Fédération des Relais Sociaux
- Réseau solidaire, motivé et enthousiaste dans la lutte contre la grande précarité et l'exclusion sociale
- Les résultats du dénombrement
- La subvention Territoire Zéro sans-abrisme
- Subvention FSE+

MENACES

- Contrats précaires
- Epuisement du personnel
- Grande difficulté de recrutement
- Majorité de subventions facultatives
- Manque de psychiatres, de médecins traitants et de médecins spécialistes
- Non visibilité du public-cible
- Financements et remboursements tardifs des actions subventionnées
- Perte de solutions pour le logement/hébergement d'urgence (réduction des places en maison d'accueil)
- Contexte politique actuel qui laisse peu de place à de nouvelles perspectives pour répondre à des besoins rencontrés et évalués en matière de lutte contre la grande précarité et l'exclusion sociale
- La temporalité des appels à projets et les critères de recevabilité.



Perspectives 2025

- ➡ Implémentation de l'ensemble des actions de l'appel à projets "Territoire Zéro sans abrisme" sur l'ensemble de la province
- ➡ Développement de l'hébergement d'urgence
- ➡ Adaptation des différents projets aux besoins rencontrés
- ➡ Développement continu des collaborations et des partenariats
- ➡ Améliorer la connaissance de la précarité en milieu rural
- ➡ Interventions dans les écoles et les hautes écoles pour sensibiliser la population aux personnes en grande précarité et en exclusion sociale.
- ➡ Continuité des différentes actions (Housing First - Housing Led - Capteur Logement Relais Santé - SMAP, ...)
- ➡ Recherche de solutions de logements alternatifs autre que du logement privé.
- ➡ Tenter de développer une prise en charge de type soins palliatifs en errance.
- ➡ Recherche de subsides pour pérenniser l'équipe et engager du personnel supplémentaire qui permettra de répondre aux nombreuses demandes et le développement des actions auprès de nouveaux partenaires.